

Bureau du Conseil privé

Rapport du BCP – Collecte continue de données qualitatives sur les opinions des Canadiens – Deuxième ronde de groupes de discussion

RAPPORT SOMMAIRE Le 24 mars 2017

Affaires publiques Ipsos

1, rue Nicholas, bureau 1400 Ottawa (Ontario) K1N 7B7 Tél.: 613 241-5802 Téléc.: 613 248-7981



POR@PCO-BCP.gc.ca

Énoncé de neutralité politique

À titre de cadre supérieur d'Ipsos, j'atteste par la présente que les documents remis sont entièrement conformes aux exigences de neutralité politique du gouvernement du Canada exposées dans la Politique de communication du gouvernement du Canada et la Procédure de planification et d'attribution de marchés de services de recherche sur l'opinion publique. En particulier, les documents remis ne contiennent pas de renseignements sur les intentions de vote électoral, les préférences quant aux partis politiques, les positions des partis ou l'évaluation de la performance d'un parti politique ou de ses dirigeants.

Mike Colledge Président

Affaires publiques Ipsos



1. Rapport sommaire

Contexte et objectifs

Le Bureau du Conseil privé (BCP) est l'organisme central de la fonction publique qui appuie le premier ministre ainsi que le Cabinet et ses structures décisionnelles de façon impartiale. Dirigé par le greffier du Conseil privé, le BCP aide le gouvernement à réaliser sa vision et à régler avec rapidité et efficacité les enjeux auxquels font face le gouvernement et le pays.

Dans le cadre de son rôle-conseil auprès du premier ministre, le BCP offre des conseils objectifs en matière de politique et d'information, notamment d'information sur les priorités des Canadiens afin de soutenir le premier ministre et le Cabinet. À cette fin, le Secrétariat des communications et des consultations du BCP appuie le bureau du premier ministre en coordonnant les communications gouvernementales et en mettant en place les grands thèmes de communication du gouvernement, conformément aux priorités établies par le premier ministre, le Cabinet, les comités du Cabinet et le greffier du Conseil privé. Le Secrétariat travaille également en collaboration avec les secrétariats d'orientation du BCP pour conseiller et appuyer le Cabinet et ses comités.

Pour mener à bien son mandat, le BCP avait besoin d'un cycle de collecte continue de données qualitatives pour s'assurer d'avoir un portrait à jour de l'opinion des Canadiens au sujet d'enjeux généraux qui présentent un intérêt pour le gouvernement, par exemple leur point de vue sur ce que devraient être les priorités du gouvernement. En outre, le projet de recherche vise à permettre au gouvernement du Canada de mieux comprendre les tendances émergentes et de mesurer les points de vue des Canadiens sur des enjeux et des projets de politique importants à l'échelle nationale.

Par l'intermédiaire d'un cycle continu de groupes de discussion, le BCP acquiert une bonne compréhension des points de vue des Canadiens sur les enjeux les plus importants auxquels le pays est confronté; les perceptions en ce qui concerne la meilleure façon dont le gouvernement fédéral pourrait s'y attaquer; les attentes quant aux mesures liées aux priorités du gouvernement; et les perspectives sur la façon dont le gouvernement pourrait le plus efficacement concentrer ses efforts pour s'occuper des enjeux émergents. Le projet de recherche permet d'orienter l'élaboration de messages de communication, de produits et de stratégies de diffusion pour s'attaquer aux enjeux prioritaires. Par ailleurs, il permet au gouvernement du Canada d'élaborer et d'améliorer les activités de communication afin de répondre aux besoins particuliers des Canadiens en leur transmettant en temps opportun des renseignements à jour, faciles à comprendre et fondés sur les perceptions actuelles des Canadiens sur les sujets concernés.

Cette deuxième vague de la recherche qualitative continue était destinée à recueillir les commentaires des Canadiens sur certains enjeux et questions politiques qui sont importants pour le gouvernement du Canada. Les sujets abordés pendant les groupes de discussion variaient d'un endroit à l'autre. Voici les sujets qui ont été traités :

- o Connaissance des mesures récentes déployées par le gouvernement du Canada
- o Aide accordée à Bombardier





- o Connaissance des récentes annonces au sujet de la réforme électorale
- Financement des soins de santé
- Relations entre le Canada et les États-Unis
- Programme de soutien destiné aux entreprises innovatrices
- o Initiative de logements abordables
- Neutralité du Net ou du réseau
- o Les Forces armées canadiennes
- Justice
- Objectifs généraux du gouvernement du Canada
- Énergie et environnement

Aperçu de la méthodologie

La deuxième vague de la recherche qualitative consistait en une série de 12 groupes de discussion réunissant des Canadiens de 20 ans et plus. Ces rencontres ont eu lieu entre le 15 et le 28 février 2017. Tous les groupes de discussion ont duré environ deux heures et ont été tenus en soirée. Dans chaque ville, la première rencontre débutait à 17 h 30 et la deuxième, à 19 h 30. Ces rencontres ont eu lieu dans les villes suivantes :

- o Montréal 15 février
- o Fredericton 16 février
- Toronto 22 février
- London 23 février
- Winnipeg 27 février
- Vancouver 28 février

Pour chaque rencontre, 12 participants étaient recrutés afin qu'au moins 8 à 10 personnes s'y présentent. Au total, 107 participants ont pris part aux discussions. Tous ont reçu une somme de 75 \$ pour assister aux rencontres là où les groupes de discussion avaient lieu. Le questionnaire de recrutement a permis de s'assurer que les participants formaient un échantillon représentatif de la population générale avec un bon mélange de sexes, d'âges, de niveaux de scolarité et de revenus ainsi que de composition des foyers. Vous trouverez des précisions supplémentaires sur la méthodologie dans l'annexe du présent rapport.

La seconde vague fait partie d'un projet de recherche qualitative en continu qui comptera au total 144 groupes de discussion qui seront tenus dans le cadre de plusieurs vagues au cours de l'année civile 2017, avec la possibilité de renouveler le cycle de recherche pour deux années supplémentaires. Pour l'année civile 2017, le montant du contrat lié à ce projet de recherche s'élève à 916 865,05 \$, TVH comprise.





Faits saillants

Bombardier

Le niveau de connaissance de l'aide du gouvernement accordée à Bombardier varie grandement d'une ville à l'autre. Les participants de Montréal sont plus au courant que leurs homologues de Fredericton ou de Toronto. Néanmoins, peu de participants sont en mesure de fournir des détails précis sur la nature de cette aide du gouvernement du Canada. En règle générale, les interrogations soulevées sont plus nombreuses que les réponses :

- Quelle est la nature exacte de l'engagement financier?
- Pourquoi cette aide est-elle requise, et pourquoi le gouvernement fédéral a-t-il accordé de l'aide? (question soulevée à Fredericton et à Toronto)
- En quoi diffère-t-elle de l'aide accordée par le gouvernement du Québec? (à Montréal)
- Quand la contribution a-t-elle été octroyée et quelles sont les modalités de remboursement en place?

À la lumière des renseignements supplémentaires fournis sur la nature de cette aide et étant donné qu'il s'agit d'un prêt remboursable, la plupart des participants trouvent qu'il est approprié de la part du gouvernement fédéral d'accorder une aide financière.

Réforme électorale

La connaissance de la réforme électorale peut, au mieux, être qualifiée de mitigée et de superficielle dans la plupart des cas. Peu de participants des groupes de Montréal, Fredericton, Toronto et London en ont entendu parler. Par ailleurs, les commentaires émis portent surtout sur l'engagement pris par le gouvernement d'explorer la possibilité d'une réforme électorale et sur la mise de côté de cette initiative en raison d'un manque de consensus sur la voie à suivre. Ce résultat n'est pas vraiment surprenant puisqu'il s'agit d'un enjeu perçu comme très complexe par les participants.

Transferts en santé

Au cours d'une brève discussion sur les enjeux liés aux soins de santé, on a demandé aux participants de Montréal, Fredericton, London et Winnipeg s'ils avaient entendu quoi que ce soit au sujet des soins de santé et de nouvelles ententes de financement entre le gouvernement fédéral et le gouvernement de leur province.

Un certain nombre de participants des groupes de Montréal et de Fredericton mentionnent spontanément avoir entendu parler de négociations entre le gouvernement fédéral et certaines provinces. Ceux qui sont au courant, en particulier à Fredericton, disent qu'ils ont entendu dire que le gouvernement fédéral souhaitait octroyer des fonds pour la santé mentale et les soins de longue durée. Dans chaque ville, les participants font brièvement référence au gouvernement fédéral et aux ententes bilatérales signées avec certaines provinces, mais pas avec d'autres. Par ailleurs, un certain nombre de participants de Fredericton disent appuyer cette approche.





Obligations d'épargne du Canada

La connaissance des Obligations d'épargne du Canada (OÉC) est modérée chez les participants de Montréal et de Fredericton. En outre, on constate une indifférence marquée à l'égard du programme et aucun attachement profond à celui-ci. Quand on demande aux participants si ce programme continue de répondre à un besoin, la plupart estiment qu'en raison de l'offre d'autres produits financiers plus concurrentiels et des coûts probables associés à l'administration du programme, il est temps de l'abolir graduellement.

Relations entre le Canada et les États-Unis

Les points de vue sur les relations entre le Canada et les États-Unis abondent dans les groupes de Montréal, Fredericton, Toronto et London, où ce thème a été abordé. Les commentaires portent surtout sur la récente visite du premier ministre à Washington pour rencontrer le président des États-Unis. La plupart des participants sont d'avis que le premier ministre et le gouvernement du Canada ont fait du bon travail pour ce qui est de souligner que le Canada continuerait d'agir dans son intérêt avec respect, tout en étant à l'affût des occasions de collaborer avec les États-Unis lorsque cela semble judicieux.

Par ailleurs, la majorité estime que les préoccupations des États-Unis relativement à l'ALÉNA sont surtout causées par un apparent déséquilibre commercial entre les États-Unis et le Mexique. D'autres pensent que le Canada devrait essayer de diversifier ses relations commerciales en vue d'être moins dépendant des États-Unis; l'AECG (Accord économique et commercial global) est mentionné à titre d'exemple.

On a aussi demandé aux participants de nommer des secteurs possibles de collaboration avec les États-Unis. Voici les secteurs mentionnés le plus souvent :

- l'environnement et les changements climatiques,
- le commerce, et
- la coopération en matière de sécurité des frontières et la sécurité antiterroriste au pays.

Les Forces armées canadiennes

On a présenté aux participants de Montréal une série de trois objectifs généraux/énoncés de mission possibles qui pourraient être utilisés pour définir les Forces armées canadiennes. On leur a ensuite demandé d'y réfléchir pendant quelques instants, puis de nous faire part de leurs points de vue.

Voici les énoncés qui ont été évalués :

- Force au pays (Strong at home)
- Sécurité en Amérique du Nord (Secure in North America)
- Engagement dans le monde (Engaged in the World)

Parmi les trois énoncés présentés, c'est l'énoncé « Engagement dans le monde/Engaged in the world » qui interpelle le plus les participants. Il est perçu comme fidèle à notre longue tradition en matière de maintien de la paix et d'aide internationale accordée aux victimes de catastrophes naturelles ou autres. En outre, le terme « engagement » est bien accueilli puisqu'il suppose une approche « proactive ». Par ailleurs, en plus d'évoquer une participation active, plutôt qu'une aide passive, il pourrait englober les mesures tant humanitaires que militaires.





Cybercapacités

On a demandé aux participants des deux groupes de Montréal d'indiquer ce qui leur vient à l'esprit lorsqu'ils entendent le terme « cybercapacités ». La plupart d'entre eux font vaguement référence aux « données », à la « technologie » et de façon plus générale, à « Internet ». Lorsqu'on leur explique plus en détail ce que signifie le terme cybercapacités (c.-à-d. « la surveillance spatiale et la cybersécurité »), la plupart sont d'avis qu'il devrait s'agir d'un domaine de responsabilité partagée entre les FAC, la GRC et d'autres organismes fédéraux et forces de l'ordre locales, selon la nature de la menace, c.-à-d. drogues, fraude, cybercriminalité, cyberterrorisme, etc.

Iustice

On a présenté aux participants une liste d'objectifs généraux et on leur a demandé lequel devrait constituer selon eux l'objectif principal du système de justice pénale (SJP) canadien. Un certain nombre de participants indiquent que le SJP devrait s'attaquer aux causes de l'activité criminelle. Les raisons les plus fréquentes qui justifient ce choix portent sur la réduction de la surreprésentation des communautés marginalisées dans le système de justice pénale. En effet, une bonne partie de la discussion initiale a surtout porté sur la prévention du crime et l'assurance d'un traitement juste et équitable, peu importe le statut socio-économique. Par contre, peu de participants sont d'avis que le SJP devrait mettre l'accent sur le fait d'être moins sévère à l'endroit des criminels. Bon nombre de participants considèrent que le but du système de justice pénale est essentiellement double : prévenir le crime et s'assurer que les peines imposées sont raisonnables compte tenu des crimes commis.

La plupart des participants sont favorables à des peines minimales obligatoires puisque ces dernières sont perçues comme un moyen de s'assurer que la même peine est imposée lorsque les crimes commis sont les mêmes. Les participants moins susceptibles d'appuyer l'idée des peines minimales obligatoires mentionnent souvent la nécessité de veiller à ce que les juges bénéficient d'un pouvoir discrétionnaire pour se prononcer sur une affaire en particulier.

Logement

On a décrit brièvement aux participants de Fredericton un programme du gouvernement du Canada dans le cadre du duquel des prêts à faibles taux sont offerts aux municipalités et aux promoteurs immobiliers pour la construction de nouveaux logements locatifs abordables. La plupart des participants appuient cette initiative, qu'ils voient comme une occasion de promouvoir des approches novatrices en matière de développement de logements abordables, en plus d'être un programme favorisant la construction de tels logements. Cependant, ce programme suscite certaines préoccupations :

- Les promoteurs immobiliers ont-ils vraiment besoin de ce financement?
- Ce genre de programme risque-t-il de mener à la privatisation des programmes de logements abordables du gouvernement?
- Le gouvernement devrait-il consacrer plus de temps et d'argent pour s'attaquer à la cause fondamentale du besoin de logements locatifs abordables?

Durant cet exercice, on a aussi présenté aux participants une liste de noms de programme possibles. Les deux noms que les participants préfèrent en général sont **Programme de prêts pour logements locatifs abordables** et **Programme de construction de logements locatifs abordables**.





Programme pour les entreprises innovatrices

L'exercice suivant s'est déroulé seulement dans les groupes de discussion menés à Fredericton. On a décrit aux participants un programme du gouvernement fédéral dans le cadre duquel les entreprises innovatrices seraient invitées à résoudre des problèmes gouvernementaux complexes en proposant leurs produits en guise de solutions. Ce programme est destiné à favoriser et à promouvoir la création de solutions d'affaires novatrices qui pourraient profiter tant au secteur public qu'au secteur privé. Les participants ont tendance à être favorables au programme. Voici les raisons les plus souvent mentionnées :

- Ce serait une façon efficace d'encourager l'innovation au Canada.
- Ce serait un avantage pour le Canada dans son ensemble et aussi pour les petites entreprises canadiennes à long terme.
- Il est préférable de miser sur l'innovation des petites entreprises canadiennes plutôt que de se tourner vers des entreprises à l'étranger

On a ensuite présenté aux participants une liste de noms possibles pour ce programme et on leur a demandé de choisir ceux qu'ils préféraient. Les noms les plus souvent retenus sont :

- Solutions innovatrices Canada (perçu comme descriptif, clair et simple, tout en englobant les objectifs du programme)
- Solutions Canada (aussi perçu comme simple et faisant référence de manière générale à l'innovation d'un bout à l'autre du pays, axé sur les moyens de s'attaquer au problème, c'està-dire « la solution »)
- Programme canadien pour les entreprises de la recherche sur l'innovation (plus susceptible de ressembler à un programme/ministère du gouvernement)

Neutralité du Net ou du réseau

Des questions ont été posées aux participants des groupes de Toronto, London, Winnipeg et Vancouver en vue d'évaluer leur connaissance du concept de neutralité du Net. Ce concept est peu connu. Même lorsqu'on leur fournit plus de renseignements à ce sujet, le concept reste flou, un certain nombre l'associant à la censure sur Internet.

Code de conduite en matière de plateformes numériques

On dénote très peu d'intérêt à l'égard de l'instauration d'un code de conduite réglementé par le gouvernement pour s'assurer que les plateformes numériques comme Facebook et Google diffusent davantage de points de vue diversifiés et du contenu local. En outre, de nombreux participants considèrent que cela constituerait en soi une censure et que le filtrage de contenu ne relève pas de la responsabilité des gouvernements.

Fausses nouvelles

On a aussi discuté avec les participants du rôle des plateformes numériques pour ce qui est de s'assurer de l'exactitude des nouvelles fournies dans le contexte de « fausses nouvelles ». Si la réglementation représente une façon idéale d'assurer l'exactitude des nouvelles, la majorité des participants sont d'avis





qu'il ne s'agit pas d'une solution réaliste en raison des incohérences dans la définition de fausses nouvelles. La plupart estiment qu'il revient aux citoyens eux-mêmes de filtrer leurs propres nouvelles, puisque l'exactitude de l'information repose souvent sur le jugement de chacun.

Thèmes

On a présenté aux participants de Toronto et de London une liste de thèmes qui pourraient décrire les objectifs généraux du gouvernement. Ces thèmes ont été regroupés en cinq sections plus générales et on a demandé aux participants de passer en revue chaque section, puis d'indiquer le thème qu'ils préféraient dans chacune. On leur a ensuite demandé d'indiquer parmi les cinq thèmes qu'ils préféraient, celui qui les interpellait le plus positivement.

Voici les thèmes par sections :

- **Section 1**: Bâtir une classe moyenne forte, Travailler pour la classe moyenne, Appuyer la classe moyenne
- Section 2 : Faire progresser la classe moyenne, La promesse de progrès, Bâtir sur le progrès
- Section 3 : Compétences, innovation et emplois pour la classe moyenne, Emplois pour la classe moyenne dans la nouvelle économie, Équité fiscale pour la classe moyenne
- Section 4 : Un Canada plus sain, plus fort et plus compatissant, Un Canada plus fort au pays et à l'étranger, Un Canada fort et équitable au pays et à l'étranger
- Section 5 : Investissements dans l'infrastructure, Collectivités fortes et prospères, Bâtir des collectivités fortes, Bâtir et rapprocher les collectivités

Thème préféré dans l'ensemble

À Toronto, c'est le thème « Un Canada plus sain, plus fort et plus compatissant » que les participants préfèrent dans l'ensemble. Ce thème est perçu comme reflétant les aspirations du Canada. Il souligne en outre le besoin de viser à atteindre des normes élevées tant au chapitre de nos réalisations en matière d'innovation qu'au chapitre de notre réputation sur la scène internationale à titre de pays compatissant.

Les participants de London ont moins tendance à exprimer une préférence marquée pour un thème en particulier. Cependant, ce sont les thèmes « Bâtir une classe moyenne forte », « Bâtir sur le progrès » et « Collectivités fortes et prospères » qui sont les plus populaires.

Les sujets suivants ont été abordés seulement à Vancouver.

Opioïdes

Bon nombre de participants sont au courant de l'utilisation des opioïdes et du fentanyl et ont entendu parler du problème dans l'actualité. En général, ils sont d'accord pour dire que les producteurs et les fournisseurs d'opioïdes et de fentanyl sont la source du problème. Toutefois, ils ne sont au courant d'aucune aide, quelle qu'elle soit, accordée par le gouvernement fédéral pour pallier ce problème.

Énergie

De nombreux participants sont au courant de projets de pipeline, mais ils en connaissent très peu les détails. On a donné aux participants des renseignements supplémentaires sur le projet de pipeline de





Kinder Morgan et on leur a demandé de dresser une liste des avantages possibles d'un tel projet et de leurs inquiétudes à ce sujet. Au nombre des avantages mentionnés figurent les emplois, les revenus fiscaux et les redevances. Pour ce qui est des inquiétudes, elles portent surtout sur les déversements possibles, les pétroliers et le fait qu'un pipeline défigure le paysage.

Par ailleurs, très peu de participants sont au courant du Plan de protection des océans. Même quand on leur décrit brièvement de quoi il s'agit, les participants continuent d'afficher les mêmes préoccupations à l'égard des risques de marées noires ou associés aux pipelines.

Le port de Vancouver

Très peu de participants sont au courant du projet d'expansion du port de Vancouver. Les participants estiment qu'ils n'en savent pas suffisamment sur la question pour prendre part à une discussion intelligente sur l'expansion du Delta Port au sud. Lorsqu'on les informe du projet d'accroître la capacité de stockage de conteneurs, ils se disent sans hésiter préoccupés par la possibilité de bruit accru, d'accroissement de la circulation de camions et de congestion routière, sans compter les effets néfastes sur la faune et la flore marines et l'accès à l'eau.

Remarque sur l'interprétation des résultats

La recherche qualitative est conçue pour révéler un vaste éventail d'opinions et d'interprétations plutôt que pour mesurer le pourcentage de la population cible qui a une opinion donnée. Ces résultats ne doivent pas être utilisés pour estimer la proportion de la population ou le nombre de personnes qui ont une opinion en particulier, car ils ne sont pas statistiquement extrapolables.

Les groupes de discussion sur les priorités du gouvernement visent à approfondir la compréhension des points de vue des participants et complètent souvent les résultats quantitatifs obtenus au moyen de sondages. Les discussions permettent de traiter en profondeur des enjeux importants, ce que la recherche quantitative ne permet pas. Les renseignements ainsi recueillis sont essentiels pour permettre au Bureau du Conseil privé de jouer son rôle de conseil et d'appui au Cabinet et à ses comités.



